

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 2861

présenté par

Mme de La Raudière

à l'amendement n° 2728 de M. Person

-----

**ARTICLE 26**

Après le mot : « dépôt », rédiger ainsi la fin de l'alinéa 2 :

« assorti des services bancaires de base auprès de la Banque de France. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à appliquer la subsidiarité de la Banque de France, à la place de la Caisse des dépôts.